

# Lexique des termes utilisés au lycée

Pour vous y retrouver un peu dans tous les acronymes et les différents noms utilisés fréquemment dans le "langage LFIT"....

## **AEFE : Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger**

Etablissement public national placé sous la tutelle du Ministère des Affaires Etrangères et Européennes

## **AF-fcpe : Associations des Familles du Lycée Français International de Tokyo**

Association de parents d'élèves, affiliée à la Fcpe, apolitique et ouverte à tous

## **AI : Aide Individualisée (Primaire, Collège et seconde)**

Au primaire et au collège, en cas de difficultés d'apprentissage, certains élèves bénéficient d'un complément de 2 heures (pour le collège 1 h français, 1 h mathématiques). Le professeur définit quels sont les élèves qui doivent y participer ponctuellement.

En seconde, ces cours sont obligatoires pour tous les élèves.

## **AP: Accompagnement Personnalisé (lycée)**

Ce cours en demi-classe apporte une aide aux élèves sur l'orientation, les méthodes de travail et l'organisation, les prise de notes, le coaching (motivation), et la connaissance de soi (quelles matières aime-t-on ?)

## **ASSR : Attestation Scolaire de Sécurité Routière (collège)**

Programme de sensibilisation à la sécurité routière. L'ASSR1 est passé en 5<sup>e</sup> et l'ASSR2 en 3<sup>e</sup>.

## **AVS : Auxiliaire de Vie Scolaire**

Personne intervenant pour permettre à l'enfant handicapé d'accomplir des gestes qu'il ne peut faire seul. Elle travaille en collaboration avec l'enseignant, facilite le contact entre l'élève et ses camarades de classe, tout en veillant à l'encourager dans ses progrès en autonomie.

## **BCD : Bibliothèque Centre de Documentation (primaire)**

Les élèves de l'école primaire y vont une fois par semaine en moyenne 45 minutes pour emprunter, lire et consulter des livres, et parfois pour des présentations d'ouvrages.

Deux ordinateurs sont mis à leur disposition pour consulter la base de données et faire des recherches documentaires à partir de la base de données BCDI.

Les classes de maternelle viennent écouter des disques thématiques ou des livres leur sont lus.

## **Bento ou Lunch Box**

Repas amené de l'extérieur (réservé aux élèves ayant été inscrits sous le statut « bento » ou « externe »).

## **CDI : Centre de Documentation et d'Information (secondaire)**

Outre des livres, les élèves y trouvent aussi des revues, magazines, et des ordinateurs etc. Les élèves peuvent venir y travailler par petits groupes, en fonction des places disponibles.

## **Collège**

Ensemble des classes de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>

### **Conseils de Classe (secondaire)**

(Source : extraits du *Décret n°2005-1145 du 9 septembre 2005 art 22 - JORF 11 septembre 2005*)

- Pour chaque classe, sous la présidence du chef d'établissement ou de son représentant, le conseil de classe réunit les personnels enseignants de la classe, les deux délégués des parents d'élèves de la classe, les deux délégués d'élèves de la classe, le conseiller principal d'éducation.
- Il se réunit au moins 3 fois par an et examine les questions pédagogiques intéressant la vie de la classe, notamment les modalités d'organisation du travail personnel des élèves. Il examine également le déroulement de la scolarité de chaque élève afin de mieux le guider dans son travail et ses choix d'études.
- Le conseil de classe se prononce sur les conditions dans lesquelles se poursuit la scolarité de l'élève.

### **CPE : Conseiller Principal d'Éducation (secondaire)**

En charge de la surveillance du collège et du lycée (absences, discipline, actions de prévention).

### **CR : Compte-Rendu**

Rapport des discussions et/ou présentations tenues lors des différents conseils et commissions.

### **DP : Demi-pensionnaire**

Elève déjeunant à la cantine

### **Elémentaire**

Ensemble des classes du CP au CM2

### **Externe (Lycée)**

Elève pouvant déjeuner à la cafétéria ou sortir du lycée pour déjeuner

### **Primaire (ou Premier Degré)**

Ensemble des classes de la petite section (PS) de maternelle à la dernière année d'élémentaire (CM2)

### **Secondaire (ou Second Degré)**

Ensemble des classes du collège (de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>) et du lycée (de la seconde à la terminale)

### **DNB : Diplôme National du Brevet (collège)**

Examen obligatoire composé d'un contrôle continu portant sur les résultats de l'année de 3<sup>e</sup> et d'épreuves écrites passées en fin de classe de 3<sup>e</sup>

### **EMILE : Enseignement d'une Matière par l'Intégration d'une Langue Etrangère**

Nouveau programme équivalent de l'ancien **DNL (Discipline Non Linguistique)**. Une partie du programme est enseignée dans une langue étrangère en alternance avec l'enseignement en français afin que l'acquisition des notions se fasse dans les deux langues.

### **FLE: Français Langue Etrangère**

Discipline qui s'adresse aux élèves ne maîtrisant pas ou peu la langue française.

**FSE : Foyer Socio-Educatif (Secondaire)**

Le foyer socio-éducatif est une association à but non lucratif proposant des activités mises en place par les élèves. La participation à ces activités est gratuite.

**JLE : Japonais Langue Etrangère (collège)**

Cours de japonais destiné aux élèves étudiant le japonais comme langue étrangère

**JLM : Japonais Langue Maternelle**

Cours de japonais destiné aux élèves dont le japonais est une langue maternelle, ou de niveau comparable.

**Journée de Pré-rentrée** : journée de rentrée des enseignants et professeurs

**Journée Banalisée PE** : journée pendant laquelle les enseignants et les professeurs se réunissent pour travailler sur le projet d'établissement ; les élèves du primaire et du secondaire n'ont pas classe

**Journée Vaquée** : journée pendant laquelle les élèves du primaire n'ont pas classe. Seuls les élèves du secondaire ont cours

**LFIT : Lycée Français International de Tokyo****Langues au Primaire**

- **Parcours à dominante japonaise**
- **Parcours à dominante anglaise**
- **Parcours équilibré + option EMILE japonais**
- **Parcours équilibré + Option EMILE anglais**
- 

**Langues au secondaire**

- **LV1 : Langue vivante 1** : anglais

Obligatoire pour tous les élèves de la 6<sup>e</sup> à la Terminale

- **LV1bis : Langue Vivante 1 bis** : japonais

Facultatif pour les élèves de la 6<sup>e</sup> à la Terminale (enfants japonophones uniquement)

- **LV2: Langue Vivante 2** : Espagnol ou Allemand

Obligatoire pour tous les élèves de la 4<sup>e</sup> à la Terminale

- **JLE: Japonais Langue étrangère**

Facultatif pour les élèves de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>ème</sup>

- **JLV2bis : Japonais Langue Vivante 2** (Lycée)

Facultatif pour les élèves de la 2<sup>de</sup> à la Terminale (niveau avancé)

- **JLV3: Japonais Langue Vivante 3** (Lycée)

Facultatif pour les élèves de la 2<sup>de</sup> à la Terminale (niveau débutant ou intermédiaire)

**EURO: section européenne** (histoire géographie en anglais) de la 4<sup>e</sup> à la terminale (projet de début en 6<sup>e</sup>)

**OIB : Option Internationale du Baccalauréat**

Pour le moment cette option est offerte en japonais. L'AF espère qu'elle sera bientôt offerte aussi en anglais (retrouvez ici notre argumentaire).

**PAI: Projet d'Accueil Individualisé**

Le Projet d'Accueil Individualisé s'applique aux élèves à besoins spécifiques (maladie signalée, pathologie chronique, dyslexie, ...). Il a pour objectif de définir la prise en charge dans le cadre scolaire de l'élève au regard de ses spécificités et d'assurer la

communication avec la communauté éducative de l'établissement.

Le PAI est un protocole établi par écrit entre les parents, l'établissement scolaire (chef d'établissement, médecin, infirmier, assistante sociale, conseiller d'orientation psychologue, équipe éducative — enseignant, conseiller principal d'éducation, ...) et des partenaires extérieurs, pour permettre l'accueil d'un élève souffrant d'un handicap ou d'une maladie.

### **PEC : Prise En Charge (lycée)**

Système de gratuité de la scolarité des lycéens supprimé à la rentrée 2012.

### **Permanence (secondaire)**

En cas de plage horaire vide dans l'emploi du temps, les élèves vont en permanence qui est une session de travail scolaire en autonomie, surveillée par un membre de l'équipe de vie scolaire.

Les élèves se rendent également en permanence en cas d'absence d'un enseignant.

### **Pronote (secondaire)**

Logiciel permettant aux élèves et aux parents de vérifier les devoirs et de suivre les notes en ligne.

### **Vie scolaire (secondaire)**

Division du collège et du lycée en charge de la surveillance, de la discipline, de la gestion des absences. Elle est placée sous l'autorité du CPE\*.

### **REPP: Rencontre Equipe Pédagogique Parents (secondaire).**

Réunions de début d'année pendant lesquelles les professeurs viennent se présenter aux parents et où les parents délégués sont désignés.

### **RIPP : Rencontre Individuelle Parents Professeurs (secondaire).**

Réunions pendant lesquelles les parents peuvent rencontrer de façon individuelle chaque professeur pour parler du travail de leur enfant.

### **Trombinoscope**

Photos des personnels du LFIT

## **Les Instances du Lycée**

*Tous les comptes rendus officiels peuvent être trouvés ici.*

### **Conseil d'Administration ou CA**

Instance qui gère l'établissement. A ce titre, il prend les décisions qui relèvent de sa compétence, notamment dans les domaines financiers.

### **Conseil d'Ecole (école primaire et maternelle)**

Instance qui, pour le premier degré, émet des avis pour le conseil d'établissement sur les questions relevant du domaine pédagogique et de la vie scolaire.

### **Conseil d'Etablissement ou CE**

Instance qui représente le premier et le second degré. Il aborde les sujets traités lors des réunions des conseils d'école et du second degré et proposés à l'issue de celles-ci. Il est compétent pour tout ce qui concerne la pédagogie et la vie éducative de l'établissement, mais ne saurait se substituer à l'Agence ou au conseil d'administration dans les domaines qui leur sont propres.

### **Conseil du Second Degré ou CSD (collège et lycée)**

La circulaire AEFÉ du 23 juin 2006 institue un Conseil du Second Degré, « pendant » du Conseil d'Ecole en Primaire.

- Le conseil a un rôle exclusivement consultatif pour les questions pédagogiques et de vie scolaire.

### **Vocabulaire des élèves**

- **Colle:** heure de retenue
- **DM:** devoir à la maison
- **DP :** demi pensionnaire
- **DS:** devoir sur table
- **ECJS:** Education Civique Juridique et Sociale
- **EPS:** Education Physique et Sportive
- **JAPD:** Journée d'Appel et de Préparation à la Défense Nationale
- **Perm:** Permanence
- **PP:** Professeur Principal
- **SES:** Sciences Economiques et Sociales
- **SPE :** Spécialité mathématiques, Physique-Chimie ou SVT (terminale S)
- **SPH:** Sciences Physiques
- **SVT:** Sciences de la Vie et de la Terre
- **TP:** Travaux Pratiques
- **TPE:** travaux Personnels Encadrés (classe de 1<sup>e</sup>)
- **Les enseignements d'exploration ("Explo") en 2<sup>de</sup>:**
  - **PFEG :** Exploration des principes fondamentaux de l'économie & de la gestion
  - **MPS :** Méthodes & pratiques scientifiques
  - **LS:** Littérature & Société